

Séance extraordinaire du 20 décembre 2022 (19 h 00)

Programme triennal des dépenses en immobilisation 2023-2024-2025
Prévisions budgétaires 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire tenue le mardi, 20 décembre 2022, à compter de 19 h 00 à la salle du Conseil municipal, 1111, avenue Saint-Paul, Saint-Césaire, sous la présidence de monsieur le maire, Guy Benjamin, et à laquelle assistent madame et messieurs les conseillers :

<i>Poste</i>	<i>Nom</i>
Conseiller, district électoral n° 2	Michel Denicourt
Conseiller, district électoral n° 4	Jacques Bienvenue
Conseillère, district électoral n° 5	Claudie Létourneau
Conseiller, district électoral n° 6	Denis Chagnon

Sont aussi présentes: M^e Isabelle François, directrice générale et greffière et M^{me} Micheline Quilès, trésorière et directrice générale adjointe.

L'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du Conseil dans le délai imparti pour y prendre en considération les sujets suivants, à savoir :

Ordre du jour

1. Programme triennal des dépenses en immobilisations 2023-2024-2025 / Adoption
2. Prévisions budgétaires 2023 / Adoption
3. Période de questions
4. Fin de la séance

Résolution 2022-12-477

Programme triennal des dépenses en immobilisations 2023-2024-2025 / Adoption

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations des années 2023-2024-2025 de la Ville de Saint-Césaire tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Micheline Quilès, trésorière et directrice générale adjointe, présente les prévisions budgétaires 2023 comme suit, à savoir :

Revenus	Budget 2023	Budget 2022	Variation %
Taxes	9 888 888	9 619 570	2,80
Paiement tenant lieu de taxes	204 398	182 397	12,06
Transferts	218 085	140 545	55,17
Services rendus	1 068 980	942 311	13,44
Imposition de droits	218 000	221 000	-1,36
Amendes et pénalités	200 000	195 000	2,56
Intérêts	110 287	98 375	12,11
Autres revenus	7 900	10 500	-24,76
Total	11 916 538	11 409 698	4,44

Séance extraordinaire du 20 décembre 2022 (19 h 00)
Programme triennal des dépenses en immobilisation 2023-2024-2025
Prévisions budgétaires 2023

Conciliation à des fins fiscales	Budget 2023	Budget 2022	Variation \$
Ajouter (déduire)			
Affectations	0	715 500	-100,00
Total	0	715 500	-100,00

Charges*	Budget 2023	Budget 2022	Variation \$
Administration générale	2 272 908	2 220 355	2,37
Sécurité publique	2 052 215	1 930 535	6,30
Transport	1 709 244	1 746 588	-2,14
Hygiène du milieu	2 046 449	2 078 912	-1,56
Santé et bien-être	86 820	86 340	0,56
Aménagement, urbanisme et développement	306 731	284 308	7,89
Loisirs et culture	1 827 139	1 799 204	1,55
Frais de financement	324 306	218 096	48,70
Total	10 625 812	10 364 338	2,52
Conciliation à des fins fiscales			
Ajouter (déduire) :			
Transfert aux activités d'investissement	515 625	1 008 005	-48,85
Financement – remboursement de la dette à long terme	683 200	666 200	2,55
Affectations	91 901	86 655	6,05
	1 290 726		
Total	1 290 726	1 760 860	-26,70
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		0	
* Montants excluant les amortissements			
Budget Total	11 916 538	12 125 198	-1,72

Résolution 2022-12-478

Prévisions budgétaires 2023 / Adoption

Il est proposé par **Michel Denicourt**

Et résolu que les prévisions budgétaires de la Ville de Saint-Césaire d'une somme de **11 916 538 \$** pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 soient et sont adoptées telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Fin de la séance.

Guy Benjamin
Maire

M^e Isabelle François
Directrice générale et greffière